Formation

LES DROITS ET LIBERTÉS DES USAGERS

Intitulé

Les droits et libertés des usagers

Référence

FOR 106

Public ciblé

Tous les professionnels intervenant en ESSMS

Prérequis

Aucun

Intervenant

Juriste

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Durée

- 2 Journées
- 14 Heures de formation

Prix Intra / hors frais annexes*

1 350 €/jour

Prix Inter / hors frais annexes*

269 €/jour/personne

Délai d'accès

8 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

**Net de TVA par décision d'exonération de la DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019*

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

Objectifs opérationnels

- **S'approprier les repères du cadre juridique et institutionnel et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles définissant les droits et libertés des usagers de la MAS,**
- **Intégrer la méthode de questionnement éthique permettant d'aborder les situations complexes rencontrées, dans un objectif permanent de bientraitance.**

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- **Développer une réflexion critique sur leurs pratiques professionnelles dans les situations où les droits et libertés des usagers de la MAS sont impactés,**
- **Participer activement à la démarche bientraitante institutionnelle et au questionnement éthique.**

Contenu

Déroulé 1ère journée :

Matin

- **Tour de table des participants, évaluation initiale**
- **Travail en petits groupes de professionnels sur 4 des 18 critères impératifs du référentiel d'évaluation HAS dans le sous-chapitre 2-2 « Les professionnels favorisent l'exercice des droits fondamentaux et des libertés individuelles de la personne accompagnée » :**
  - **Respect de la liberté d'aller et venir,**
  - **Respect de la dignité et de l'intégrité,**
  - **Respect de la vie privée et de l'intimité,**
  - **Respect de la liberté d'opinion, des croyances et de la vie spirituelle.**

Après-midi

- **Partage en grand groupe sur les pratiques favorables repérées dans l'institution, mais aussi sur les difficultés rencontrées au quotidien, avec évocation des actions correctives pouvant être mises en œuvre (une synthèse de ces échanges sera remise par mail à chaque participant).**
- **Apports juridiques et issus des chartes et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles HAS (diaporama).**

Formation

Intitulé

Les droits et libertés des usagers

Référence

FOR 106

Public ciblé

Tous les professionnels intervenant en ESSMS

Prérequis

Aucun

Intervenant

Juriste

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Durée

- 2 Journées
- 14 Heures de formation

Prix Intra / hors frais annexes*

1 350 €/jour

Prix Inter / hors frais annexes*

269 €/jour/personne

Délai d'accès

8 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

**Net de TVA par décision d'exonération de la DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019*

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

LES DROITS ET LIBERTÉS DES USAGERS

Déroulé 2ème journée :

Matin

- **Présentation de la méthode de questionnement éthique recommandée par les R.B.P.P. « Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, A.N.E.S.M., juin 2010 » et « La bientraitance, définition et repères pour sa mise en œuvre, A.N.E.S.M., juillet 2008 » (diaporama).**

Après-midi

- **Travail d'expérimentation en petits groupes de la méthode de questionnement éthique à partir de situations complexes pouvant être rencontrées en MAS, puis restitution en grand groupe (une synthèse de ces échanges sera remise par mail à chaque participant).**
- **Évaluation de la formation (intermédiaire et finale)**
- **Tour de table**

Évaluation des résultats

ATL Formation met en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- **Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.**
- **Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.**